

# **BOAMP.fr**Bulletin officiel des annonces des marchés publics

#### Avis de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <a href="https://www.boamp.fr/pages/avis/?">https://www.boamp.fr/pages/avis/?</a> q=idweb:25-117813

Département(s) de publication : 83

Annonce nº 25-117813

Travaux

#### Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SID MED

Correspondant: M. TASSART JULES, Expert Juridique

Adresse: BCRM Toulon/SID MED Toulon/SID MED/BP n°71, 83800 Toulon Cedex 9

Coordonnées:

Téléphone: 0422424611

Courriel: esid-toulon-sai.secretaire.fct@intradef.gouv.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

## Section 2 - Description du marché

Objet du marché : 2025-SID-MED-0043 La Seyne/mer- Dépôt de transit- PANG- Construction d'un

hangar au profit du centre d'exploitation des routes.

Lieu d'exécution et de livraison : 111 Chemin andré louis, 83190 Ollioules

## Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales: Le projet concerne la fourniture et l'installation d'un hangar industrialisé d'une superficie d'environ 200 m². Le hangar sera construit à proximité immédiate d'un bâtiment de bureaux dit « SMI ».

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux): Le marché est passé selon la procédure adaptée, en application des articles L. 2120-1, L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-7 du code de la commande publique. Le marché est décomposé en 4 parties techniques: PT1 - Etudes et investigations Section technique 0 (CCTP 3.1) - Etudes et Investigations 4 semaines PT2 - Fabrications en usine Section technique 2 (CCTP 3.3) - SERRURERIE-PORTES Section technique 3 (CCTP 3.4) -CHARPENTE METALLIQUE – COUVERTURE - BARDAGE – ISOLATION - GARDE CORPS - ESCALIER 4 semaines PT3 - Travaux de VRD sur site Section technique 1 (CCTP 3.2) - GROS ŒUVRE – FONDATION - DALLAGE Section technique 4 (CCTP 3.5) - RESEAUX FLUIDES Section technique 5 (CCTP 3.6) - ÉLECTRICITE - ÉCLAIRAGE 4 semaines PT4 - Construction du hangar sur site Section technique 5 (CCTP 3.6) - ÉLECTRICITE - ÉCLAIRAGE Section technique 2 (CCTP 3.3) - SERRURERIE-PORTES Section technique 3 (CCTP 3.4) -CHARPENTE METALLIQUE – COUVERTURE - BARDAGE – ISOLATION - GARDE CORPS - ESCALIER

Refus des variantes.

#### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

4 mois à compter de la notification du marché.

es prestations seront exécutées dans un délai global de 4 mois à compter de la date fixée par ordre de service qui prescrira de commencer. Par dérogation aux articles 18.1.1 et 28.1 du C.C.A.G. Travaux, il est prévu une période de préparation d'une durée de 2 semaines qui n'est pas incluse dans le délai global contractuel et dont le début sera prescrit par ordre de service.

#### Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Se référer au RC

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

**réglementent :** Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au Ministère des Armées. Acomptes mensuels, Prix actualisable. Le délai global de paiement est de 30 jours maximum. Le mode de règlement sera le virement par mandat administratif. Avance de 30%

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services: Le marché sera passé avec un entrepreneur unique ou avec un groupement dont la forme est laissée librement au choix des candidats mais dont le mandataire sera obligatoirement solidaire de chacun des membres de ce groupement. Si les candidats se présentent en groupement conjoint, ils devront impérativement proposer une répartition des prestations entre cotraitants.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

# Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

#### Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

#### Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-ducandidat)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- Formulaire ATTRI1, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie. gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les
  administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le
  pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un
  tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité
  judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du
  pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

#### Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

• Prix: 70%

• Valeur technique: 30%

# Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

#### Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 15:30

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-SID-MED-0043

Renseignements complémentaires : La visite est fortement recommandée, les modalités sont définies dans le RC

# Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées:

Poste:

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Présentation par voie électronique requise

# Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Se référer au RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/10/2025